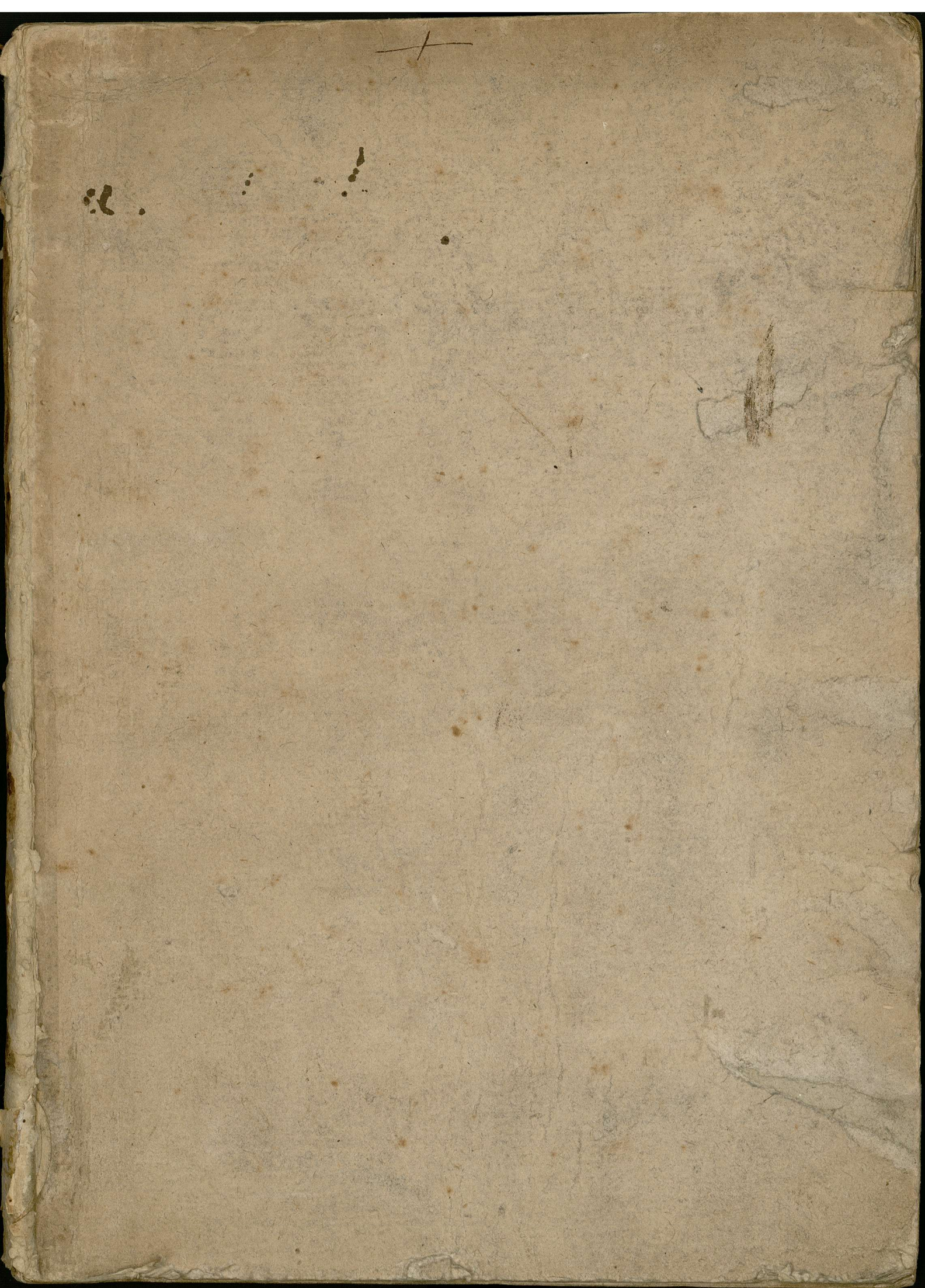
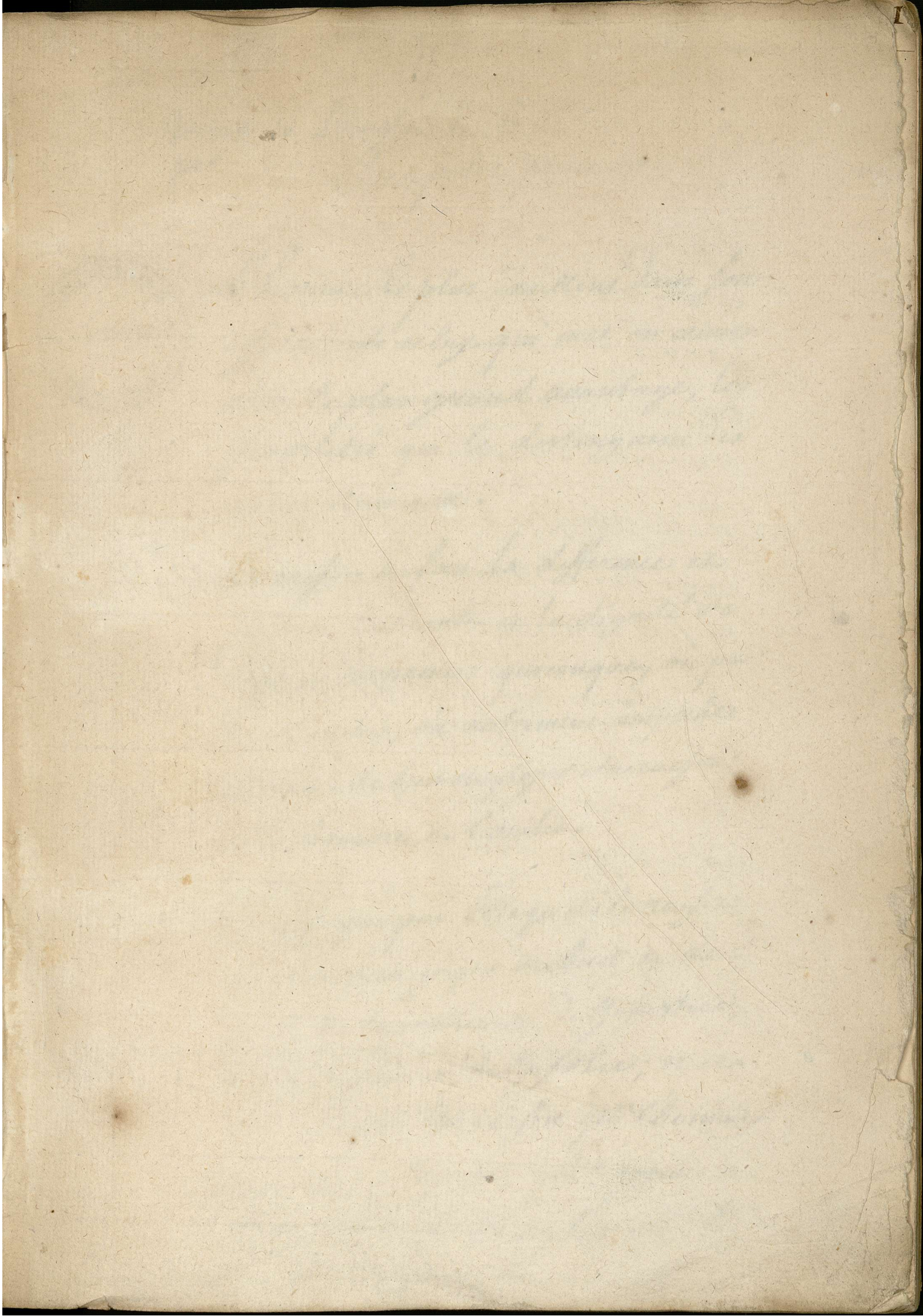


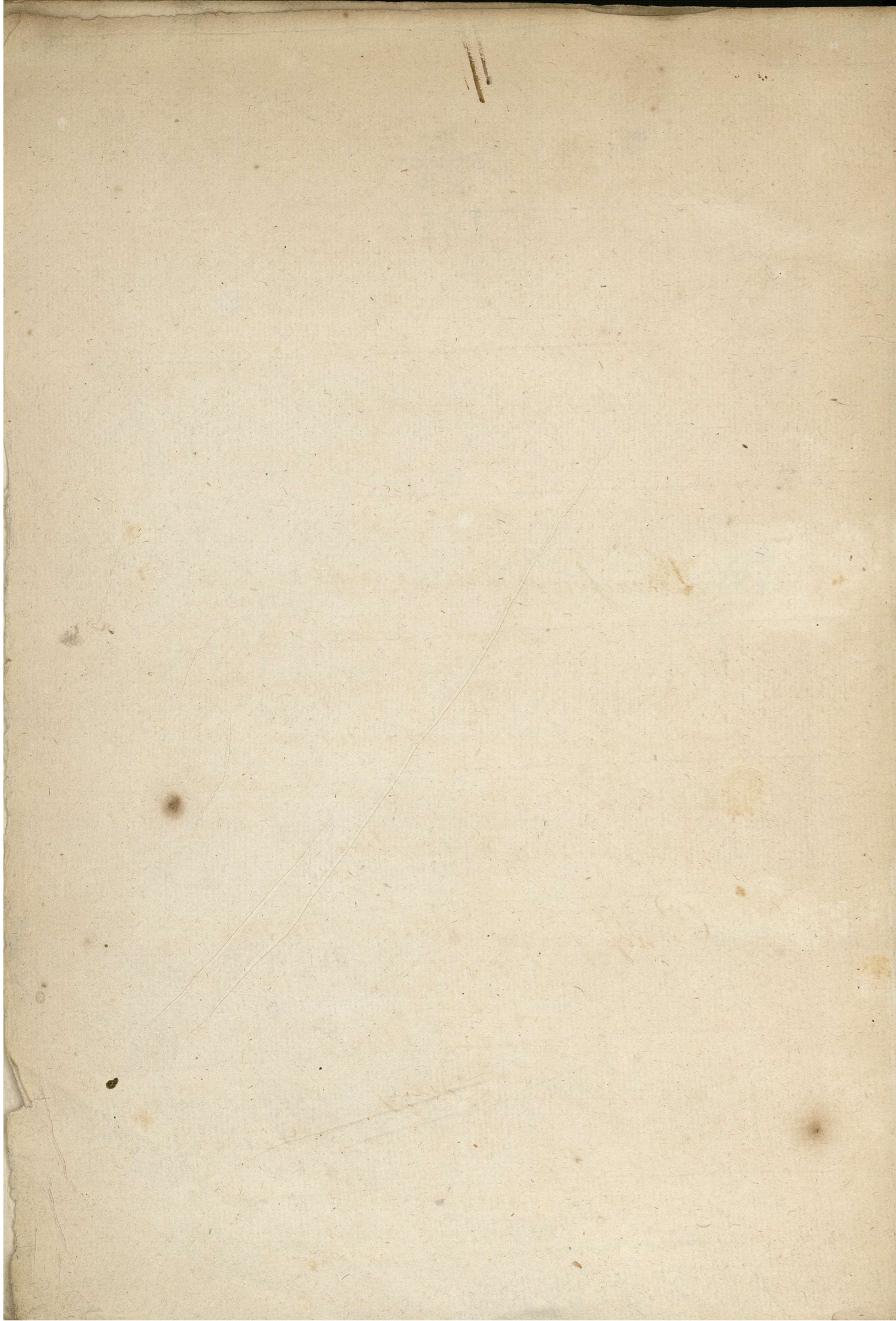


N^o 181

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.

1181





M. S. S. III, 5.

L'Infaillibilité du Jugement

Humain.

Traduit de L'Anglois de M.

par.

Chapitre premier



L'homme le plus excellent dans son
espèce, est celui qui met en œuvre
avec le plus grand avantage, les
propriétés qui le distinguent des
autres animaux.

La raison en fait la différence et
produit la beauté et la dignité de
l'espèce humaine: quiconque, ou par
des dogmes, ou autrement empêche
l'homme de bien employer sa raison,
le déshonore et l'avilit.

Ce n'est que par l'usage de la raison
que l'on peut juger du bien et du
mal, de la justice ou de l'injustice,
de la sagesse ou de la folie; et ce
n'est que par la raison que l'homme
acquiert la sagesse, qu'il arrive à
distinguer la vérité de l'erreur, la

qu'il se détermine à agir conforme-
ment à la vérité.

On ne peut empêcher l'homme de
servir de sa raison, qu'en
employant la force, et l'artifice pour
tromper les sens. et les sens étant
trompés le jugement est par
conséquent trompé.

Il est absurde de dire que l'homme
croie une chose contraire à sa
raison et à ses sens.

Si quelqu'un avec le pouvoir de punir
vous ordonne de croire qu'un certain
corps noir, est ^{blanc} doux, est ~~doux~~ en-
apre, il peut faire l'illusion, et se
piqueur d'avoir une faculté particulière
de sentir, dont les autres sont privés.
et prétendee que les rayons de la
Lumière tombent autrement sur les
corps qu'ils ne tombent en effet.

Si vous craignez son pouvoir ou que
vous ayez une telle révérence pour lui

Que vous n'osiez ou n'osiez le
 contredire, vous pouvez soulever
 vos sens dans l'erreur et cependant
 vous soumettre; vous acquiescer sans
 disputer et vous opposer; mais
 l'on auras que vous pouvez voir et
 toucher, votre jugement vous dit,
 que le corps en question est doux et
 noir, et que c'est par crainte, ou par
 politique que vous accordez le
 contraire;

La raison de l'homme est jugée
 aussi infallible de la sagesse en
 de la folie, de la justice, et de
 l'injustice, comme elle l'est des
 couleurs, et chaque proposition que
 l'on peut disputer sur la Religion,
 la morale, et la politique est
 soumise au Jugement.

Un Monarque régnait dans une partie
 de l'Afrique située sous la Zone
 torride, après avoir longtemps gouverné

avec toute la justice et la sagacité
 imaginable, il quitta ses Sujets
 pour voyager dans un Climat au-
 nord de ce pays. Quelque temps après
 son départ, il parut un homme dans
 ces Etats qui dit avoir passé un hiver
 avec leur Roy, et qui montra deux
 lettres signées de la main du Prince
 qui l'établissoient Reger du Royaume
 pendant son absence. Entre tous les
 ordres qu'il donna on avoit ceux, Il
 ordonna sous peine de mort, de
 croire que l'eau des rivières se
 fendoit par le froid, au point
 de permettre aux hommes & aux
 Chevaux de se promener sur leur
 surface. Ce point repugnoit trop
 à leur sens; il leur fut impossible
 de concevoir qu'un Element aussi
 fluide put par le froid devenir un
 corps aussi solide. Quoique ce
 prétendu gouverneur seduisit les
 uns par Intérêt les autres par
 crainte, néanmoins les plus Sages

5
L'entre eux apres avoir bien consulté
declarèrent qu'il étoit un imposteur,
et le chasserent, non seulement pour
leur propre sûreté, mais encore pour
défendre l'honneur de leur Roy. —
N'étoit ce pas accuser le Roy d'une
grande folie, et d'une grande
injustice que de croire, qu'il n'avoit
pas connu que les peuples manquoient
de la faculté de concevoir l'eau solide,
et si ce Roy pouvoit leur procurer
cette faculté et qu'il ne l'ayé pas
fait, C'est encore un plus grand
crime,

C'est une cruauté à un Prince d'altérer
les Loix de son pais, pour punir
severement, ceux qui ne croient pas
ce qu'il est impossible de croire,
Sçavoir que la méchanceté et le
désordre qui puissent être les motifs
d'une telle ordonnance. Ceux qui disent
qu'ils croient, sont coupables d'hypocrisie

et de menonger, eh peut il être
 une excuse suffisante pour traiter
 ses sujets avec autant de barbarie,
 ceux qui ont le courage de résister
 tombent dans la révolte; donc un
 Prince n'en peut tirer d'autres
 avantages que celui de perdre
 l'estime et le respect qui lui sont
 dus, pour n'être plus regardé que
 comme un monstre, ou comme un
 fol.

Tout homme raisonnable ne peut
 empêcher de critiquer un tel cas;
 mais on se fera de periphrases et
 d'apophismes, pour prouver que
 par les loix du pays, on a le
 pouvoir d'imposer ce qui plait
 et de punir ceux qui n'obéissent
 pas. Cela veut dire en d'autres
 termes qu'il est au pouvoir du
 Prince d'être juste et clément,
 ou bien injuste et barbare, et
 qu'il a choisi le dernier.

7
On ne peut défendre cette folie qu'en
disant Vous ne pouvez ny ne devez
disputer sur cette matière.

De là naissent la confusion et
l'illusion, que l'on baptise de noms
vénérables, l'autorité est mise à la
place de la raison, et la raison
n'examine plus par la crainte du
~~conscience~~ du danger. C'est par là que
l'on usurpe une domination
tyrannique sur l'esprit des hommes,
et quand ils sont une fois aveuglés
ils deviennent des esclaves abandonnés
à l'imposteur;

Quiconque prétend donc avoir une
commission d'un Prince incontestablement
reconnu pour sage et pour juste, qui
néanmoins affirme qu'il a dû ordonner
des choses folles et injustes, et qui
emploie la force pour être obéi, doit être
rejeté comme un imposteur, imposant
aux peuples, et faisant tort à la vertu

Du Prince.

Imposer dans le premier cas, ce n'est pas de prétendre que nous ne connaissons pas les corps blancs et noirs: mais c'est d'ordonner de croire que l'un les connaît moins et l'autre plus. Sans pouvoir appeler de ce parolle. —
Imposer dans le second cas, c'est nous obliger à nous soumettre à son autorité sans faire usage de notre raison.

C'est donc une vérité universelle et que l'on ne peut disputer; que la raison humaine est un juge compétent de la sagesse et de la folie, de la justice et de l'injustice, du bien et du mal &c.

Chapitre second.

Dix mille personnes peuvent prétendre également à une autorité sacrée, et à des systèmes réguliers de dogmes et de mœurs. Si chacun de ces systèmes n'est examiné que par eux même, et

selon.

selon leurs propres regles. Il seroit
trouvé très bon. quoiqu'ils soient
opposés l'un à l'autre en qu'ils repugnent
au Sens Commun,

Il n'y a point d'autorité qui ne trouve
son opposition, et sa condamnation
dans une autre autorité. De là il
s'ensuit qu'il n'y a personne au
monde qui ne puisse supposer que
les hommes en general, ont été
trompés, et le seront toujours par
quelque fausse autorité.

Les autorités les plus vraies sont
exposées à des alterations, et à des
additions, et quand même elles
n'auroient point été altérées, elles
sont exposées à la Censure malicieuse
de ceux qui les soupçonnent d'altération
quoiqu'à tort,

On ne peut acquiescer à aucune
autorité, sans avoir auparavant

examiné ce qu'elle a de bon et de mauvais, il n'est guère possible de Juger d'une autorité par la comparaison d'une autre autorité.

Un Mahometan ne peut pas plus démontrer l'Alcoran par la bible qu'un Chrétien démontrer la bible par l'Alcoran, auant que l'un ou l'autre puisse l'écouter patiemment, Il faut que l'un commence par faire sentir dans l'un ou l'autre qu'il attaque, quelque chose de contraire à la raison, et qu'il prouve dans celui qu'il soutient quelque chose de conforme à la raison.

Toutes les autorités ne sont pas soumises au jugement de la raison; toutes les autorités dans le monde sont également bonnes pour ceux qui y défèrent; et les personnes se trouvent obligées en toute raison de les défendre.

On tire de là une conclusion aussi
 absurde et aussi ridicule qu'il est
 difficile de l'exprimer en termes
 intelligibles; C'est que chaque homme
 doit donner raison à son antagoniste
 par rapport à la dispute, quoiqu'on
 même tems il croie qu'il mérite le
 plus grand châtiment par rapport
 au royaume. Le moyen d'éviter les
 absurdités c'est de découvrir de
 soutenir la vérité, et d'adhérer
 à la raison, non seulement comme
 juge compétent et infallible, mais
 encore comme un témoin auquel
 toutes les autorités doivent être
 soumises, avant que l'on en puisse
 connaître le vrai ou le faux.

Le jugement de l'homme est une
 faculté involontaire dépendante des
 objets et déterminée sans le
 consentement de la volonté; comme
 un miroir rend une véritable image
 des choses qu'on lui présente, de même

Le jugement determine si les choses
sont plus ou moins douteuses, vraies ou
fausses, selon la certitude ou
l'incertitude, la clarté ou l'obscurité
des matieres qu'on lui presente,

Un homme peut se déterminer à une
action, sans qu'il y ait dans l'objet
qui le determine, une certitude
convenable à l'action qu'il entreprend:
pour lors ce n'est plus en lui un effet
de la difference du jugement, mais un
acte de sa Volonté; il a plus de
courage qu'un autre et s'expose au
plus grand hazard. Dans ce cas on
lui peut appliquer cette critique
convenable quoique commune qui
dit; que quiconque sans consulter
son jugement, s'expose à un grand
hazard, à son l'empoiement de la
folie,

Il n'y a point d'homme qui puisse decider
de la couleur d'un objet, sans le voir

Dans la distance neuffaire à la
 distinction des couleurs. Si donc
 l'homme n'a pas une certitude suffisante
 ou quelques faits qui puissent le convaincre:
 Il n'a ni pouvoir ni autorité, qui
 puisse déterminer son jugement à décider
 si les choses sont bonnes ou mauvaises.

Toutes les autorités sont les moyens
 employés pour nous faire croire sont
 inutiles; Si l'objet qu'on nous présente
 est clair par lui même, le vrai jugement
 est inévitable.

Chapitre troisième

Si l'on examine la disposition de
 l'univers, de quelque côté que l'on se
 tourne l'on voit une infinie variété,
 de choses disposées dans un ordre très
 régulier, une justice convenable et
 distributive, dans la production et
 composition de chaque chose en elle
 même, et dans la disposition par
 rapport autour,

C'est impossible de ne pas convenir
 quelque principe, quelque force, ou
 quelque cause sage, juste en régulation,
 en voyant certains effets remplis de
 sagesse, de régularité, et de justice;
 Le rapport de ces productions les unes
 aux autres, fait une unité dans l'ensemble
 et démontre qu'il n'y a pas différentes
 causes, mais une cause générale de
 tout l'univers. Nous donnons à cette
 cause la faculté de comparer qui
 nous est propre; et de là nous
 concluons qu'elle est quelque chose
 de comparable à notre esprit.
 Ensuite réfléchissant sur ses ouvrages,
 nous tâchons de pénétrer nos découvertes,
 sur la nature de cette cause; nous
 nous la peignons tout aussi parfaite
 et aussi sage que nous le pouvons
 imaginer. Enfin la trouvant infiniment
 sage, infiniment puissante, nous sommes
 obligés d'avouer qu'elle est incompréhensible;
 et que la raison de l'homme quoique
 du même genre, est fort au-dessous de la connaître.

ria pas plus de rapports avec elle
qu'un point à son Univers.

Nous donnons généralement le nom
de Dieu, à ce grand Être, ou
auteur de toutes les choses.

Se laisser aller à l'imagination
qu'un tel Être (comme on voudra le
nommer) n'existe pas, c'est introduire
dans l'esprit une confusion qui ne
produit que des absurdités; cette
imagination ne plait point, ne
satisfait point, est inutile aux
connaissances, nullement à souhaiter,
et ne peut subsister dans l'esprit
humain, qu'à moins que quelque
artifice n'en ait banni la raison
naturelle,

Com nous représente la providence.
Dans la nature, soit par les
découvertes de l'histoire, soit par la
pratique de la Philosophie naturelle,
soit enfin par les autres connaissances
que le hasard même nous fournit.

Cette Providence de la nature ne
 consiste que dans des inventions, et
 des actions remplies de sagesse, de
 justice et de perfection, C'est à
 dire que la nature est un Inventeur
 et un agent, qui a de la justice et de
 la sagesse. Nous ne pouvons concevoir
 ces qualités réunies dans un être,
 qu'en formant en nous même l'idée
 d'un Esprit,

Quiconque parle ainsi de la nature
 n'est pas un Athée, mais il a
 une vraie notion de Dieu, et ce
 n'est que par caprice ou prévention
 que les hommes Docteurs donnent à la
 même chose des noms différents.

Chapitre quatrième

En considérant les ouvrages de l'auteur
 de la nature, nous trouvons que les
 Planètes sont des corps aussi vastes
 que le Globe terrestre que nous
 habitons; et voyant qu'elles sont
 éclairées par le même Soleil qui

nous éclairer; nous sommes convaincus
 que tous ces corps ont la même
 origine... à cette réflexion nous
 ajoutons l'expérience qui nous apprend
 que chaque espace de la terre est
 rempli de plusieurs animaux; et que
 chaque chose, a non seulement un
 usage, mais qu'elle est capable encore
 d'en avoir plusieurs autres. L'eau
 par exemple n'est pas seulement
 utile aux productions de la terre
 et d'un grand usage à l'homme, et
 aux animaux de l'air et de la terre,
 elle se trouve encore remplie de
 poissons et d'animaux qui l'habitent
 et si multiplient.

Nous concluons de là qu'il est
 probable, que les étoiles soient
 habitées. N'est-ce pas en effet une
 grande absurdité de penser le
 contraire, comme peut-on réfléchir
 sur la sagesse et la perfection de
 l'auteur de la Nature, et imaginer
 qu'il n'ait produit ces corps prodigieux

que pour éclairer l'homme? mais
 Il nous est impossible, de connaître
 quelle est l'espèce de leurs habitants
 quelle sont leurs formes & leurs
 facultés,

Méditant sur un Être infiniment
 sage, bon & puissant à l'infini,
 nous commençons naturellement par
 sentir du respect; et nous sommes
 entraînés, à lui rendre les honneurs
 et les devoirs conséquens de l'Être —
 que nous en avons; et cette Idée —
 nous conduit enfin jusqu'à
 l'adoration,

Occupés de ces contemplations un
 homme nous vient dire que nos
 notions sont justes, qu'elles nous
 conduisent à l'exalter comme il convient
 le pouvoir de Dieu, que C'est ainsi
 que nous le devons adorer, mais que
 Dieu lui a révélé et ordonné de —
 nous dire que nous devons aller
 plus loing dans nos Idées, et que

19

Nous Devons croire que les
Standes sont remplis d'hommes
precisement et de la meme maniere
que notre terre. Nous leur demandons
la demonstration de cette proposition,
et si Dieu leur adonné les moyens de
nous en convaincre; mais au lieu
de nous donner une demonstration
par les faits, il dit seulement
vous le devez croire, sans preuve,
et si vous ne le croyez pas. le
même pouvoir qui vous a produit
avec toute la nature, vous punira
de la maniere la plus terrible, vous
savez bien qu'il a le pouvoir de
le faire,

Il passe de la à nous prouver
autant qu'il le peut, la verité de
la pretendue revelation, mais il
ne donne aucuns faits qui la
demonstrent,

Or. tout ce qu'il ajoute de la part
de Dieu, de commendemens et d'ordres

est directement opposé à l'Idée de
la justice et de la sagesse, par
lesquelles nous avons découvert
d'abord l'existence divine,

Plus il donne d'évidences à sa
pretendue autorité, plus il confond
ce qu'il prétend enseigner, C'est à
dire qu'en Eleuant Dieu, il détruit
tout le fondement sur lequel nous
avons bâti l'existence de Dieu.

La seule notion que nous ayons de
Dieu, C'est de luy reconnoître un
Esprit raisonnable tel que le
notre, mais nous luy admettons à
la plus grande perfection.

Si l'on trouve de la folie, des
bagatelles, de l'injustice et de la
cruauté, où la raison est dans sa
plus grande perfection, nous
pouvons assurer qu'une cause
inférieure à Dieu, peut prétendre
à faire ou à connoître mieux.

En détruisant la notion naturelle
que nous avons de la justice et de
la sagesse; on fait tomber l'esprit
de l'homme dans une destruction
totale; et l'on ne lui laisse d'autres
regles certaines pour la conduite
de sa vie et de ses actions, que
celle d'imaginer que le bien peut
être un mal, et que le mal peut
être un bien.

Car nous n'avons rien en nous qui
nous puisse se faire le mal, où
qui nous approuve lors que nous
faisons le bien, C'est ce que l'on
appelle communement conscience.
nous n'avons pas non plus en nous
rien qui empêche la raison, où
lumière naturelle de savoir sous
les jours de nouvelles découvertes
sur la sagesse et la justice de
Dieu,

Mais laissons les questions aux
Curieux, et à ceux qui prétendent

tires immédiatement d'eux même
une plus grande connoissance de la
Divinité, Il est certain que les
pretendues decouvertes, accusant Dieu
de folie, d'Injustice, et de cruauté
produisent une confusion dans
l'Esprit qui ne conduit qu'à des
absurdités.

Sur le prédis d'une personne est
grand, et plus la vérité de la
révélation est probable, moins ce
qu'il prétend prouver doit avoir de
crédit. par la raison que plus la
révélation approche de la vérité
moins nous avons d'opinion de la
Sagesse et de la bonté de Dieu,
D'où il s'ensuit inévitablement que
nous l'estimons moins,

ainsi tout le système est détermi-
né du côté du pouvoir et de la
perfection de Dieu, que du côté
de la sagesse et de la justice. Car
si nous n'avons aucune certitude
d'en être Sage et Juste, Il ne peut

pas être capable de faire ce que
 nous avons imaginé; C'est à dire, en
 d'autres mots, qu'un être Sage, —
 puissant par fait, en juste existence
 point, ou bien en formes encore plus
 simples qu'il n'y a point de Dieu,
 C'est par là que l'absence de courage
 et de détermination à l'exercice du
 Raisonnement. Le genre humain est
 abandonné par les pièges qu'on lui
 tend à l'athéisme au Scepticisme
 à l'esclavage et à la stupide
 Bigotterie.

Chapitre Cinquième

Lors donc, que l'on nous offre une
 Religion révélée, nous devons —
 employer notre raison pour l'examiner
 demeurant fermes et inébranlables
 à la proposition qui suit; que la
 raison générale du genre humain,
 soit qu'on l'appelle lumière de
 nature, ou bien Conscience, est un
 Juge compétent de ce qui est juste ou

sage, bon et mauvais; et qu'il est
impie et blasphématoire d'affirmer
que Dieu soit fol ou injuste.

Dans l'établissement d'une Religion
quelque, on n'enseigne point d'autres
choses; que ce qui conduit à se
soumettre aux volontés, et aux
Commandemens de Dieu,

qu'à corriger les passions.

qu'à rectifier l'esprit.

qu'à l'humilier et devenir patient.

qu'à le resigner entièrement à la
providence.

qu'à mépriser les honneurs et les
grandeurs du monde.

qu'à s'appliquer uniquement au
bonheur de l'Etat à venir,

Enfin qu'à craindre des peines
éternelles pour les pécheurs,

Tous ces préceptes n'étant point
contraires au bon sens ou à la raison
humain, on se laisse aisément aller
à les suivre, et l'on se laisse

conduire par les personnes saintes

Les Vénérables qui les Enseignent, et qui
 prétendent ne rien apprendre qui vienne
 d'eux propres Soud, mais d'une autorité
 révélée. Cette autorité révélée devenue
 suffisamment Evidente, soumet à la fin
 tous à elle même, et les peuples et ceux
 qui les enseignent,

Pour entretenir la dévotion, la piété,
 et pour la facilité de l'instruction,
 il est nécessaire de former de petites
 Sociétés et d'en donner le soin à des
 conducteurs. Ces Conducteurs comme
 interprètes de la révélation, établissent
 par degrés une soumission absolue
 à leur décision; se réservant pour
 parvenir à la volonté qu'ont les
 peuples de se laisser gouverner, pour
 s'entretenir dans la régularité de la
 Religion. par le crédit qu'ils ont sur
 le peuple, il leur est aisé, soit par
 artifice, soit par intérêt, de rendre aux
 même leur doctrine nécessaire, soit en effet
 soit en apparence, aux Princes ou aux
 puissances législatives. Ils gagnent par
 ce moyen des honneurs des prérogatives

Des Dignités, et négligeant de jouir
en jouir l'exercice des règles de morale
qu'ils ont prescrites, ils vivent avec des li-
ces et jouissent avec excès des plaisirs.

Mais quelques alterations qu'ils
introduisent, elles sont toujours dépendantes
des règles, où tirent des meilleures
interprétations, ne se départant jamais
de leur première exposition, qui dit,
que ceux qui ne tiennent pas en tout à la
règle, doivent souffrir pendant une
Éternité, les peines les plus terribles
que puisse concevoir l'esprit humain,

L'homme qui voit un aussi grand intérêt
fondé sur cette autorité se croit obligé
d'approfondir ce dont il est instruit.
Et trouve que les interprètes ou directeurs
ont mal fait plusieurs choses, et qu'ils
s'écartent de la règle; Cependant toujours
soumis à la révélation, ils concluent
nécessairement, qu'ils doivent agir selon
la règle prescrite, ou qu'ils sont exposés
aux dangers de la damnation, et ces
Directeurs et ces interprètes se laissent

32.

Importent par les vices contraires aux
lumières naturelles, ceux qui réfléchissent
se confirment eux même dans le bon
chemin, et sont persuadés que les
autres en sont éloignés;

Chapitre sixieme

Si dans la religion rendue il se
trouve des mots obscurs et dérivés de
Langue étrangère, des allegories
amixées à un peuple, et des Phrases
embarrassées par les doutes de la
construction. Les interpretes pour
éclaircir les mots, les allegories, et les
Phrases douteuses, affirment des choses
contraires les uns aux autres, selon
leurs passions et selon leurs préjugés.

C'est ce qui fait que ceux qui se trouvent
avoir le plus de Conscience, et qui ont
résolu de n'être point trompés dans
l'affaire de leur salut, se séparent de
leur interpretes, et de la naissance
incontestablement une multitude

28
D'opinions et de separations, la raison
pourroit être dans ce cas de quelque
secours, mais differans entre eux, ils
conviennent en general que la regle
émanant immediatement de la revelation
divine. quiconque la soumet à la raison
merite d'être puni éternellement,

Ceux qui ont des opinions contraires
se damnent reciproquement les uns
les autres, et comme chacun pense que
l'autre a merité d'être condamné par
la main de Dieu, il leur est aisé de
se persuader qu'ils meritent d'être
châtiés par la main des hommes,
C'est donc une consequence necessaire
que de haïr ce que Dieu haït,

Et non persuadés de servir Dieu
la Religion, et de meriter leur
félicité éternelle, les hommes pensent
nécessairement, que plus ils font
d'injustices aux lumenis de leur Religion,
et que plus ils souffrent en defendant la
leur; plus ils meritent que Dieu les
recompense,

289

Cette Idée a introduit dans le monde
la haine la plus barbare, l'animosité
et le mépris que l'on a les uns pour
les autres,

Ceux qui ont poussé le plus loing cette
haine de Religion, sont ceux qui ont
été plus religieux, le plus parfaits
selon leur règle prétendue,

Il s'en aussi trouvé de hommes
méchants, qui ont su profiter de la
disposition Bigote de genre humain,
et qui ont exposé les hommes à plus
d'exercice encore qu'ils n'en étoient
imbus, sous le prétexte de les reformer,
Ils ont enchevêtré sur les artifices des
premiers, pour tromper les plus
ignorans,

Il faut condamner jusques à l'apparence
plausible de l'inspiration, et toutes les
tromperies qui sous le nom de miracles
peuvent suborner la raison.

Le mal le plus à craindre dans le

monde, et qui entraîne tous les maux
 avec lui, C'est lorsqu'un tyran impos-
 teur forme la discipline d'un Etat,
 Car C'est alors que les hommes sont
 aisément engagés à ce qui seul conduit
 à ses principes, et qu'il peut imposer
 des loix, et donner des bornes à la
 pensée de ses Sujets; et si ces loix
 ne sont pas suffisantes. la Société
 par la suite condamnée à des peines,
 ceux qui parlent ou qui disputent sur
 différentes choses utiles en Philosophiques
 par la seule raison que par la dispute
 on peut découvrir la source des
 Doctrines enseignées, et la source
 des peines purement tyranniques,

Cette erreur et cet esclavage naissent
 naturellement de toute religion, qui
 défend à la raison d'examiner son
 autorité,

Car, quoique ces Religions aient pour
 source une véritable pitié, et une

Vritable deuotion, es que Ces différentes
 Diuisions ayent pour principe un
 dessein de reformer les erreurs des
 autres, et la crainte de la d'annation,
 Cependant elles degendrent, et leurs
 directeurs usurpent un pouuoir despotique.

Chapitre Septieme.

Si l'on formoit aujourd'hui, un
 Systeme de Religion, applaudi
 generallement par tout le genre humain,
 ou qu'un Systeme fut enuoyé aux
 hommes par une reuelation diuine
 qui ne put estre disputée. Qu'à cette
 reuelation, on ne put faire aucune
 objection, et que tout en elle fut
 d'accord avec la raison, hors en ce point
 qui condamneroit à des peines terribles,
 tous ceux qui s'en esloigneroient, ou ceux
 qui voudroient en raisonner. Il seroit
 impossible qu'il n'arriuat des changemens
 dans une telle religion,

Car à la succession du tems certains

mots, de videroium anciens et obscurs
Certains hommes par caprice ou par
intérêt donneroient des interprétations
différentes, les copies des livres
seroient sujettes à des erreurs à des
additions, ou bien à des soupçons de
tous les accidents.

La Confusion ne viendrait pas de la
Vérité ou de la fausseté de la
révélation; mais elle naîtrait de la
grande difficulté qui se trouve à
croire infallible une chose exposée
à des erreurs, et sur laquelle la
raison n'auroit aucun droit.

C'est par ces artifices secrets que ceux
qui enseignent la Religion se mettent
au dessus de toute question, en faisant
le pouvoir absolu,

En conséquence de cela le genre
humain abandonné à l'ignorance est à
la barbarie, éprouve des malheurs
des guerres des séditions et des révoltes

Et C'est ce qui fait encore que suivant
le caprice de ces gouverneurs, l'on fait
hors aux loix civiles, esqui l'on élue
qui l'on forme, ou qui l'on detruin
les gouvernemens,

Le plus grand malheur du genre
humain, C'est celui d'être soumis
à l'autorité de gens dont la Volonté
es la conduite ne son pas soumis à
l'inspection de la raison, auxquels on
accorde que son leur pouvoir ne procede
que de Dieu, es de la religion; que
toutes les loix quils son, ou la
politique quils emploient sont d'autres
fondemens que l'autorité divine; Et
que tous ceux qui s'opposent à leur
Régnes méritent la damnation
Eternelle, es son indigne d'être
Ecoutez,

Chapitre Huitième

Quoy que plusieurs nations gemissent
sous le poids d'une telle tyrannie

ou qu'ils en soient menacés, Il n'y a
cependant encore eu personne qui ait
pu imaginer un système de religion —
réel, ou apparent, qui contienne des
lois suffisantes pour le gouvernement
d'un peuple.

On n'a jamais inventé ni
publié aucune loi parfaite au
moment de sa naissance, mais
selon les différents besoins qui l'ont
eu, on lui a beaucoup ajouté
ou retranché;

L'espèce humaine est naturellement
dotée d'une raison suffisante pour
imaginer des lois et des systèmes
de gouvernement,

C'est accuser Dieu d'imperfection
que de croire qu'un gouvernement
soit immédiatement révélé de lui; et
C'est l'accuser de folie et d'importunance
que de croire qu'il doive recourir
à des miracles sur des choses où

La raison suffit,

L'expérience apprend, que les hommes
peuvent plus sûrement et plus
heureusement jouir de leur propriété
dans une société réglée, que dans leur
particulier. C'est là la source des loix
et des gouvernemens politiques qui sont
le résultat de l'ordre, nécessaire
pour conserver avec le plus grand
avantage, les libertés et les
privilèges du genre humain,

Tous les avantages du gouvernement
ne regardent que ceux qui sont
gouvernés, et c'est la loi fondamentale
de toutes les autres. L'autorité des
autorités, à laquelle se rapportent
les gouvernemens, les gouverneurs, la
politique, la morale, et l'intérêt des
peuples, est cette maxime, son de règle
pour examiner tous ces points.

Autant que le bien des peuples et des

nations le demande, les loix es la
politique sont alterees, ou peuuent
estre alterees. Il est donc jure et
necessaire, de changer toutes les loix
la politique, et les mœurs quand Il
sont au desavantage du public,

Toutes les loix, la politique et les
mœurs qui sont au desavantage du
public, ne sont introduits en ne se
font niement que par la force, ou par
la tromperie. C'est une injustice et
une tyrannie que de les maintenir, et
quiconque (sans excepter personne)
se declare publiquement en leur faueur,
ou bien en publie secrettement qu'ils ne
sont abolis, est un traître à son
peuple et à son pays.

Les hommes ont une raison suffisante
pour inventer les manieres convenables
pour perfectionner la loix.

Si l'orgueil ou la fureur les precipite

Dans la confusion, ou que la crainte
ou l'ignorance les rendent esclaves, les
effets funestes de leur folie leur
convaincra suffisamment de la faute
qu'ils ont faite,

Il est contre le bon sens et les idées de
tous les hommes, d'assurer qu'il y a
des millions de peuples, dont les vies,
les libertés, et les biens puissent
dependre uniquement du caprice d'un
seul homme. Il n'y a ni droit Civil
ni droit Divin, qui puisse autoriser
cette maxime; Il n'y a que les hommes
méchants qui la soutiennent, & l'illusion
qu'ils causent n'est pas de longue durée,

Car il n'y a point d'Esprit qui s'appuie
d'une telle autorité, sans avoir la force
à sa main pour la défendre, et les peuples
ne s'y soumettent qu'en attendant les
moyens de se délivrer,

Le Gouvernement fonde sur le bien-
général se soutient par lui-même

Il n'a pour fondemens que la nature,
la justice, et la raison, et la nature
la justice, et la raison le soutiennent
également,

Il n'y a point d'homme qui puisse desirer
d'être gouverné, par aucune autre
autorité que celle de la justice et de
la raison. à moins qu'il ne veuille se
vanger de la justice et de la raison,

Celui qui établit l'autorité de la
Religion contre la loz générale de
la raison, soumet absolument le
pouvoir des Magistrats, et la liberté
des peuples, à ceux qui peuvent
également nourrir la révolte contre
le gouvernement, et la tyrannie dans
les gouverneurs.

Quoique la Religion tyrannique, et
le gouvernement arbitraire se
soutiennent réciproquement. Cependant
ceux qui reconnoissent l'injustice de ce
pouvoir, et qui voudroient s'en vanger

par la prétendue autorité de la
Religion. Je trouvais aux mêmes
Envelopes dans l'Esclavage auquel
le peuple est soumis.

Il sensui delà que si les tyrans qui
leur sont Supérieurs, les persécutent
malgré leur indépendance; Ils sont
enchaînés de façon qu'ils ne peuvent
rien entreprendre ni pour leur
honneur ni pour leur pays,

Un homme peut avoir un droit pour
succéder à un autre, et la paix
publique peut rendre cette succession
nécessaire. mais il n'y a point de
droit naturel qui permette à un
homme de s'attribuer une domination
que n'aura point, ni le consentement
général, ni la paix, et l'avantage
des peuples,

Si un Roy, une coutume, ou bien un
Seigneur, sont prétendus à un
homme de disposer des propriétés

Don peuple, Sans son consentement
 Ces hommes pour s'emparer d'autour,
 et se servir de chaque partie pour
 s'emparer du reste, et detruire les
 propriétaires. mais il est contre
 nature, injustice et raison, de
 perpetuer un pareil pouvoir.

Il est juste, naturel, raisonnable,
 le bien du peuple gouverné le
 demande, de changer une telle
 coutume, pour prévenir des pareils
 inconveniens.

Quand on a si clairement examiné
 un cas pareil, le jugement decide
 invariablement, et la raison en
 est satisfaite,

Après ce que nous venons de dire,
 le cas exposé ne peut être changé
 quoique l'on dise qu'une telle personne
 qu'un tel auteur, et qu'une telle
 religion disent autrement. Un tel
 discours peut renfermer quelque

parties du cas proposé, mais ce n'est jamais le même argument, C'est en un autre d'une différente espèce, & il ne s'agit plus que de s'enquérir, si une telle personne, ou tel auteur, ou une telle religion sont raisonnables ou non,

Le cas proposé adèsja est décidé et de façon que ceux qui ne voient pas du même avis, sont obligés d'en convenir; malgré toute leur opiniâtreté, leur erreur est dans leur volonté, et non dans leur Jugement, et cette erreur subsiste contre leur propre Conscience.

Le moyen de décider toutes les questions de morale, de Politique, et de Religion, C'est celui de les réduire à ^{une} vérité évidente d'elle même, Si l'on entendait en présence de dix mille personnes, au milieu d'une

L'empereur accompagné de Rommes
 et d'élairs, une voix terrible qui —
 ordonnât de se soumettre que dans —
 70. ans, un homme qui n'est point
 encore au monde, doit être pendu,
 pour expier le sacrilège qu'on —
 père a commis ce jour là. chacun
 de ces dix mille hommes ne pourroit
 s'empêcher en particulier de regarder
 cet ordre comme injuste et barbare.

Soit la raison que C'est une vérité
 incontestable qu'il est injuste de
 punir un homme innocent, du
 crime qu'un autre a commis. C'est
 encore une autre vérité incontestable
 que l' auteur de la nature est un —
 être parfaitement juste incapable
 de méchanceté et de folie. par
 conséquent il ne peut produire un
 tel cas
 Il faut appliquer ce raisonnement

à tous les cas semblables, et répandues
à cette question, de savoir si la chose
est raisonnable ou juste selon la
notion générale du genre humain
sans faire aucun cas des sophismes
de la Logique et de tous les textes
des auteurs.

Cette manière de découvrir la
vérité est si simple et si naturelle
que l'homme ne doit point se laisser
détourner, par l'artifice d'un
homme méchant.

Chapitre Neuvième

Le détestable mystère de l'art
noir ne consiste qu'à exciter les
passions, qu'à en favoriser quelques
unes, et qu'à en faire naître d'autres;
et c'est par ce moyen que cet art
apprend à substituer à la place de
la raison, des passions d'un moment

De dureté et plénitude de brutalité. Les passions conduisent les hommes à mépriser qu'un, à s'exposer à leurs voisins, et à préférer leur caprice à ceux des autres.

De la violence le dérèglement de l'esprit et l'éloignement de la raison, et de la violence encore, qui le dérèglement des esprits animaux, joint au nom de sainteté donne à l'état de corruption forme une habitude qui est la plus dangereuse, et la seule espèce de méchanceté.

Ils ont aussi d'autres Diaboles qui les auteurs de cette méchanceté; ce sont ceux qui détruisent la félicité humaine.

Ils empêchent seuls la paix générale du monde, et du pays qu'ils habitent.

Ils sont ennemis de l'humanité, blasphémateurs, Impies, ils déshonorent la Divinité, ils portent le scandale, et interrompent la véritable piété.

Voilà ce qui a fait dégrader le
genre humain de son excellence
et de la dignité de son Esprit
C'est ce qui l'a abaissé à la
brutalité, qui a obscurci la vérité,
et qui a précipité l'Entendement de
l'homme dans une telle erreur
et dans une telle ignorance qu'il
n'est à présent que ténèbres et
confusion,

Il est temps de trouver quelque
divin Esprit capable de
debrouiller ce Cahos, et d'éclaircir
le monde.

Fin.

Abregé des trois Livre

- 1.^o La raison est ce qui l'homme a de plus beau, et qui le distingue des autres animaux.
- 2.^o La raison n'a d'autre usage que celui de juger du mal et du bien, de la justice et de l'injustice, de la folie et de la sagesse &c. C'est par la raison que l'homme peut se rendre sage, et distinguer le vrai du faux, et déterminer ses actions conformément à la vérité.
- 3.^o La Raison est connue sous le nom de jugement, de lumière, naturelle, de Conscience, et de sens commun; Ces noms sont différents, selon les différents usages qu'on en fait, mais ils signifient tous la même chose.
- 4.^o L'entendement de l'homme n'est

autre chose qu'apprehension, qu'on
appelle autrement perception, jugement
et volonté qu'on appelle autrement
résolution,

Les erreurs de l'entendement humain,
sont ou dans l'apprehension, par la
négligence que les hommes ont à
concevoir les objets avant de les
juger. ou dans la volonté par le
choix injuste, ou par la résolution
que les hommes prennent sur les
choses, sans consulter le jugement,
ou agissant malgré lui.

5.^o Le jugement de l'homme est une
faculté involontaire que les objets
font naître en lui, et le détermine
sans le consentement de la volonté,
semblable à un miroir qui peint
l'objet qu'on lui présente,
selon la certitude ou l'incertitude
de chaque chose, le jugement —

Determine le plus ou le moins —
Douteux, le Vray ou le faux.

6.° Si l'on n'a pas une certitude
suffisante, ou quelques faits pour
démontrer clairement une chose au
jugement — aucun pouvoir, aucune
autorité ne peuvent nous forcer, et
nous persuader à déterminer, si une
chose est bonne ou mauvaise; —
mais si la chose est apperçue, le
Vray jugement est inévitable.

7.° La raison n'est pas seulement
Juge compétent et infailible, elle
est encore le seul témoin au quel —
toutes les autorités doivent être
soumises pour être examinées, et
que nous connoissons nous même
et que nous fournissons aux autres
si la chose est bonne ou mauvaise.

8.° Celui qui est juste, Sage, Vray et

bon, ne peut pas craindre l'examen
de la raison, et ne peut pas craindre
d'appeller jamais, de la raison à
l'autorité

9.^e Croire sur son acquiescement du
jugement. C'est pourquoy quand le
jugement n'a pas encore déterminé,
on acquiesce à quelque chose connu
par la perception. prétendre de
croire en ce cas, C'est une simple
affirmation, et un acte de la
volonté, qui n'est autre chose qu'un
mensonge rempli d'ignorance et
de méchanceté.

10.^e Les Rois qui croient dans un Nuage
aucun miracle, ou prodige tel qu'il
puisse être, ne peuvent altérer la
notion de la justice, et de la sagesse
dans l'esprit des hommes, Les prodiges
peuvent prévenir les Rois et les

avantages de la raison. mais ils
 ne peuvent empêcher le jugement de
 déterminer, si ce que l'on voit ou ce
 que l'on conçoit est juste ou sage,
 quoiqu'ils puissent l'épouvanter jusqu'à
 au point de le réduire au silence ou
 au mensonge, Car si les notions
 de la Justice et de l'injustice, de
 la sagesse ou de la folie, sont
 imprimées dans l'esprit de l'homme
 comme les notions des couleurs. les
 Vues et les autres sont également
 profondes également inaltérables,
 et applicables avec la même exactitude;

11.^o La Religion et la Sagesse
 ne sont pas attachées à des hommes
 qui aient aucune faculté particulière,
 pour Juger, percevoir, en profiter.
 ce qui est utile est propre à tout
 et à l'instruction de tous les
 hommes,

12°. Ce qui est désigné par la Croix est
commun, doit être évident et
convenable à la raison, et au sens
commun.

13°. Les notions de la Justice et de
La Sagesse. procèdent la notion de
l'Être de Dieu.

La Connoissance de l'Être de Dieu
est l'effet du raisonnement naturel
que nous faisons, sur ce qui se
présente à nos sens. Nous découvrons
que le monde et ce qu'il contient
est la production d'un être juste
puissant, sage, et parfait, et
nous donnons le nom de Dieu
à cette idée à laquelle nous ne
pouvons résister.

14°. La notion de l'immortalité de
l'âme se produit par l'observation

de l'étendue de l'Esprit humain, par
 les inventions de la parole et de
 l'écriture, & celles des machines qui
 démontrent des actions qui vont
 au delà des limites des corps;
 par la différence des actions des
 hommes d'avec celles des animaux
 quoique leurs organes et leurs
 moyens soient les mêmes; par les
 efforts que font les sourds et les
 muets pour expliquer leur raisonnement
 quoiqu'ils aient un sens de moins
 que quelques animaux. par la
 prescience dans les songes, & d'autres
 manières de perception indépendantes
 des organes. par la différence des
 effets qui produisent la parole ou
 l'écriture qui nous portent la
 connoissance des choses à une certaine
 distance; par le commencement du

mouvement que nous sentons en nous,
 sans qu'il son ~~propre~~ existe par
 aucun attachement extérieur. par le
 sentiment que nous découvrons en
 nous d'un être qui apperçoit, qui
 agit, et qui vit en nous, qui est
 capable d'une existence distinguée
 de la matière, quand même les
 organes sont en repos que la
 force d'aucun élément ne peut atta-
 quer, qu'aucun corps ne peut toucher.
 et qui ne peut être réduit au néant,
 quoiqu'il puisse être privé d'une grande
 félicité. nous manquons de moyens
 pour concevoir l'essence et les manières
 d'exister, et d'agir de ces êtres dans
 le présent et dans l'avenir. nous ne
 concevons pas que ces êtres sont
 mortels, et c'est ce qui fait que nous
 ne pouvons pas résister à l'idée

De l'immortalité de notre Esprit

15. La notion de la providence est produite par l'observation des faits réels et par l'idée d'un pouvoir qui ne peut être celui des combinaisons ordinaires, ni du hasard ni d'autres causes naturelles.

16. Toutes les religions qui empêchent l'usage de la raison, l'éteignent dans l'esprit de l'homme toutes les notions de la justice et de la sagesse, qui sont le seul fondement sur lequel la connaissance de Dieu, la providence, et l'immortalité de l'âme sont basées; Ce sont donc des détours deshonorables à Dieu, et injurieux au genre humain,

17. Une religion qui enseigne aux facultés rationnelles de l'âme à se perfectionner, qui apprend une

méthode d'adorer Dieu conséquente
 des grandes notions que nous avons
 de sa sagesse et de son pouvoir, qui
 nous abandonne à la providence dans
 ce monde et dans l'autre, cette religion
 dis-je est nécessaire et avantageuse
 au genre humain. La disposition
 naturelle que nous avons à noter et
 conservation. L'admiration et la
 curiosité nous portent naturellement
 à Elle.

Voilà le modèle de toute religion
 le fondement sur lequel elle doit être
 bâtie, la fin à laquelle elle doit
 tendre, et c'est la seule règle à laquelle
 elle puisse être réduite, et par laquelle
 elle puisse être démontée,

18°. La morale est un système de
 politique par lequel un homme se

rend heureux, et ceux avec lesquels Il
 vit: Celui qui suit bien le public
 arrive aux honneurs et aux richesses
 et celui qui se règle lui-même acquiert
 du plaisir et de la santé.

La morale est une sage conduite qui
 règle l'usage des sens, des passions
 et des desirs de l'homme: qui le fait
 agir et qui lui fait choisir ce qui
 conduit à son honneur, à son plaisir
 et à sa fortune; et qui met le
 comble à son bonheur quand il
 la continuellement présente à l'esprit.

19. Tous les avantages du gouverne-
 ment ne regardent que ceux qui
 sont gouvernés, et c'est la base
 fondamentale de toutes les autres,
 l'autorité des autorités à laquelle
 se rapportent les gouvernements.

La Politique la morale et l'intérêt
des peuples, et cette maxime sera
de règle pour examiner toutes
ces points.

20. aucune loi, aucun gouvernement
politique, ne sont parfaits dans
leur origine, mais ils sont altérés
ou le doivent être selon que le
bien des peuples le demande. si se
trouve des loix ou des coutumes
déravantageuses au peuple, il est
juste et nécessaire de les
réformer, et qu'on ne empêche
qu'on ne les corrige et en tâte
et un ennemi de son pays.

21. L'homme est naturellement
pourvu suffisamment de raison pour
inventer des loix et des méthodes
de gouvernement.

22. Le gouvernement fondé sur le

Un general se defend par luy
 meme il n'a besoin d'aucun
 autre soutien que celui de sa
 nature de la justice et de la
 raison,

23. Un homme peut avoir droit
 de succeder à un autre, la paix et
 le bien public peuvent rendre sa
 succession necessaire, mais aucun
 droit naturel ne permet à un
 homme plutost qu'à un autre
 de s'emparer d'une domination contraire
 à la paix et au bien de ses peuples,
 et qui ne luy donne point le
 consentement Unanime,

C'est dans la force de l'esprit que
 consiste tout l'art de reduire les
 choses à l'examen de la raison.

Cette force est une resolution juste
 de la volonte' de choisir et de

59

refuser ce que dicte le
Jugement,

Le jugement est une lumière
infaillible qui nous conduit à
pervenir avec justesse, et à choisir
avec équité

Et l'arcen formé par cet examen
rational est une proposition univer-
selle, convainable à la raison univer-
selle du genre humain, évidente par
elle même, ou du moins à laquelle on
ne peut résister; C'est pourquoi il
faut diviser l'Esprit en perception,
jugement, et Volonté; quand on luy
demande la croyance ou l'assentement
de son jugement. Si ce que l'on voit
dans la perception est contraire à
ce qui est demandé; le jugement
détérmine que la chose est

contraire, en si l'on ne doit rien
dans l'aperception le jugement
ne déterminera rien.

Dans tous les autres cas on peut
affirmer hardiment et démontrer, —
que celui qui fait la proposition
ne croit point lui même, et n'a
aucune faculté pour voir différemment,
mais qu'il ne décide que par sa
seule volonté, et que par conséquent
sa foi prétendue, est une idée en-
l'air, et une chimère de la fantaisie
que l'on ne peut entendre. car tout
le secret de cet art, ne consiste
qu'à observer que la détermination
du jugement est involontaire,
et que par conséquent un homme
peut connaître ce qu'il croit,
croit, ou pour parler plus juste
que nous n'entendons rien en

disant nous croyons. à moins —
 que nous ne puissions rendre —
 nos expressions intelligibles, en —
 disant nous supposons, nous consen-
 tons, nous connaissons que cela —
 est plus ou moins possible —
 probable ou certain,

Par conséquent quiconque veut —
 apprendre à un autre à penser et —
 à parler avec justesse. Doit lui —
 apprendre à penser et à parler —
 comme si les mots de croire et —
 d'ajouter ~~soy~~ n'existoient pas.
 Et il ne doit pas presumer que —
 celui à qui il veut apprendre soit —
 incapable de juger sainement,
 car c'est en ce point que sont —
 renfermés le nœud de la difficulté —
 et le grand mystère de toute

De toutes les vœux, et de toutes
les confusions.

Cette illusion étant ôtée. on
raisonne, non, sur des notions,
mais sur des faits, sur les
apparences des sens et sur le fidèle
ceci que nous admettons le jugement,
en raisonnant ainsi on passe
conséquemment d'une perception
générale à une détermination
générale, le consentement que l'on
donne est aussi nécessaire que
forcé, comme dans les questions
d'arithmétique. par ce moyen on
leur rompt obstacle, l'on répond à
toute objection avec autant de
facilité que l'on répond aux
premières règles d'arithmétique.

Pour rendre cette méthode de raisonner

69

envoies plus familières, considérés
cette faculté de l'esprit que l'on
appelle jugement sous d'autres
apparences ou d'autres noms, C'est
à dire comme lumière de nature,
conscience, ou sens commun,
et vous trouverez assurément que
le genre humain n'a point d'autre
faculté d'entendre les choses, ou
d'autre moyen de les distinguer.
Il n'y a ni connoissance ni
determination ni acquiescement
qui suppose au jugement et qui
soit indépendante du jugement, et
l'épouvante d'aucune autorité ou
l'illusion d'aucun argument ne
peut jamais l'altérer;

Le moyen de découvrir la vérité
est donc de considérer comme

Les choses parviennent au sens
commun, C'est à dire à des personnes
indifferentes, et de s'accorder ferme-
ment à ce qui resulte d'une telle
reflection,

Pour prouver que vous estes
dans le droit, que votre perception
est juste, et que votre resolution
est conforme à ce que vous a dicté
votre jugement. prenez la proposi-
tion du sens commun, C'est à dire
ce qui resulte de l'examen
raisonnable du cas, réduisis le
en forme par écrit, et vous verrez
pour lors la vérité claire
évidente par elle même à laquelle
personne ne peut s'opposer de
se soumettre, et convenable à la

raison d'usage humain, C'est
à dire que le sens commun est la
raison de tous les hommes. Nous
sommes obligés de convenir qu'il est
aussi vrai que 2. et 2. font 4.
et que 17. 4. et 9. font 30. qu'ils
sont obligés de consentir à une
vérité par elle même évidente,
quoiqu'elle demande quelque
petit examen et réflexion,

(C)ette petite Sentence qui Suit
renferme tout le secret nécessaire
pour se rendre l'esprit juste et
pour acquiescer la Sagesse.

Exercis avec Soins et avec force en
mettes continuellement en usage
le sens commun,

1840

1841

1842

1843

1844

1845

1846

1847

1848

1849

67

Lettre à Madame

Vous n'avez peut-être pas oublié Madame que
je fus menacé, par M^r. L'abbé du Bos, d'une attaque
formelle et par écrit sur une dispute que j'eus
avec Lui et dont vous fûtes témoin; Il me
traita mon sentiment dans notre conversation que
comme un égarement d'imagination, apparem-
ment qu'il permit dans cette idée puis que
je n'ai eu aucunes de ses nouvelles. Je m'étois
préparé à Lui répondre, et je prends la
Liberté de vous envoyer ce que j'ai trouvé
de favorable à mon idée, dans l'envie de
vous prouver [mais plus encore à M^r. L'abbé]
que Les Gens d'imagination peuvent avoir
quelquefois raison. Je crains de pousser
peut-être la plaitenterie trop loing, mais
l'envie de vous amuser un moment est
mon unique motif. Ne regardez donc dans
cecy tout ce qui a l'air de levaner et ennu-
ieux que destiné pour M^r. L'abbé et si par
hasard il sy trouve quelque chose, vous

Vous devez deviner aisément à qui je le
destine.

Les hommes peuvent marcher à quatre pattes
rien ne suppose en eux à cette démarche, je
crois même qu'ils y ont marché. Voilà le point
de notre dispute. M. l'Abbé m'a objecté l'impossi-
bilité de l'habitude et l'impossibilité anatomique. 1
Dans cette dernière objection vous savez Mad.
que les Vertèbres ne furent point oubliées.
quoiqu'elles aient été citées de la part avec tant
d'opiniâtreté, Il y a tant de Vertèbres de quadrupèdes
pareilles aux nôtres que je ne repous point
à cette objection, quant à l'habitude interi-
eure comme extérieure des opérations de
notre corps. je prie M. l'Abbé de considérer
que les Philosophes ont toujours regardé l'usage
ou l'habitude comme un autre nature. ce
sentiment est si commun que je ne croirois
pas qu'on me le pût disputer. Mais cependant
puis qu'il en faut parler disons donc que
Mithridate a pu s'accoutumer au poison. Lorsque
les aliments dont les hommes se nourrissent sont dans un

64

payis d'une nature toute différente que dans un
autre. Les Peuples du Nord lorsqu'ils se trouvent
dans La Zone torride ou dans des pays différents de
Leur, sont incommodés des aliments qu'on y prend
au point même d'en mourir ou d'être dangereusement
malade. on voit dans Les climats Les plus froids
des peuples qui habitent parmi Les glaces et Les neiges
ou en voir même vers La Baye d'Hudson qui sont
presque tous nus malgré La violence du froid.
Mais sans aller chercher des exemples si éloignés
en Europe, La gorge des femmes qui sont certainement
d'une constitution et plus tendre et plus délicate
que Les hommes n'est-elle pas exposée aux injures
du temps? Que M^r. Labbé ou tout autre même
très vigoureux s'expose de La même façon il
couvrirait risque de devenir bientôt malade.
Le visage est-il moins tendre et moins susceptible
des impressions du froid que Les autres parties?
n'est-ce pas L'habitude qui fait Les gauchers?
n'est-ce pas L'habitude qui fait que certains hommes
se servent également et avec La même adresse
des deux mains? n'est-ce pas L'habitude qui accoutume
nos pieds à observer avec tant d'exactitude Les
règles de La danse? c'est par L'habitude que

nos mains se pretent aux differens mouvements
qu'il faut faire pour bien toucher et avec justesse
un instrument. ainsi ce n'est que par habitude
que les hommes ne marchent que sur leurs
pieds.

En effet si l'on vouloir nous obliger de manger
dans l'attitude des Anciens Romains couchés
sur de petits lits ou bien à la maniere des Turcs
assis par terre sur des sofas les jambes croisées
dans quel embarras ne serions nous pas? je suis
persuadé qu'il faudroit des années entières pour
pouvoir nous y accoutumer: nous regardons l'habitude
de nous assoir sur des chaises, sur tout lors qu'il
faut manger comme une chose aussi naturelle
que l'habitude de ne marcher que sur les pieds.
La nature même semble nous indiquer qu'il est
plus naturel de marcher à quatre pieds puisque
les enfants ne marchent d'abord que de cette
maniere: aussi étoit-ce là la pensée de l'énigme
du Sphinx. L'attitude même que les enfants ont
dans le ventre de leur mere approche beaucoup
plus d'un animal qui marche à quatre pieds
que d'un animal qui ne marche que sur les pieds
de derrière.

Pour confirmer ce que j'avance jettant pour un instant
les yeux sur la structure du corps humain. L'anatomie

nous apprend qu'il ne manque rien à l'homme pour marcher ^à quatre pieds. Ses bras, ses jambes et ses pieds peuvent exécuter tout les mouvements nécessaires dans cette occasion. Que l'épine du dos soit horizontale inclinée ou perpendiculaire à l'horizon il n'importe. Les fonctions animales se feront toujours bien dans les différentes attitudes. nous vivrions également, nous mangerions, nous boirions, nous respirerions &c...

Si les exemples pouvoient servir au pres de M^r. L'abbé je trouverois dans l'histoire qu'il y a eu des hommes qui marchent à quatre pieds. Tulpius celebre Medecin Hollandois rapporte, Lib. IV. Cap. X. observationum, que de son tems on apporta un jeune Hollandois âgé d'environ 14. ans et acoutumé de se nourrir, de vivre et de marcher comme les Quadrupedes et qu'il étoit d'une agilité surprenante. il avoit, dit-il, Le gosier gros et grand, La langue presque attachée au palais Les entrailles fort avancées dans la cavité de La poitrine parce qu'il marchoit comme les animaux à quatre pieds. Ne connoist-on pas des animaux qui pouvoient marcher sur les pieds de derrière avec autant de facilité de l'homme. Le même Auteur

Lib. III. cap. Lib. VI. observationum, fait mention
d'un animal ou d'un espede de linge qui sembloit
en quelque facon plus tenir de L'homme que
du linge. cet animal fut apporté du Royaume
d'Angola et présenté au Prince d'Orange. il
ressemble tellement à L'homme que Les habitants
de L'Indonstan L'appellent, Orang-outang, c'est
à dire homme qui habite dans Les bois. Tulpins
dans La description qu'il en fait rapporte dans
un endroit, que les membres étoient si bien
construits et si bien formez [il parle de leur res-
semblance avec ceux du corps humain] qu'il
marchoit souvent sur Les pieds de derrière et se
tenoit droit comme un homme,) quoi qu'il ne
manquât rien à cet animal pour marcher à
La maniere des hommes il aimoit mieux de
même que les semblables marcher à quatre pieds,
ce qui sans doute étoit en lui un effet de L'habitude.
Je pourrois même ajouter qu'il paroît que si
Les hommes marchent à quatre pieds ils
seroient beaucoup plus forts qu'ils ne sont, Le
grand exercice des bras fortifioit extrêmement
Les muscles de les parties d'où il rezulteroit un
double avantage. nous pourrions marcher debout

73
ou à quatre pieds Selon notre volonté et dans
la vieillesse nous n'aurions pas besoin d'appui
pour nous aider à marcher.

Mais d'où vient dirait-on que l'homme ne marche
que debout et sur ses pieds? on peut alléguer
trois raisons pour répondre à cette objection. 1.^o
il faut convenir que l'homme est l'animal le
plus adroit qu'il y ait sur la terre l'invention
des arts mécaniques en est une preuve évidente
cela fait qu'il lui est plus aisé qu'aux autres
animaux de marcher debout. 2.^o L'obligation où
il a été de se défendre contre les animaux et
les autres hommes la sans doute a coutumée
à cette attitude. En effet notre vue s'étend
beaucoup plus loing et nous sommes plus en
état d'apercevoir les objets nuisibles, lors que
nous sommes debout, de la même manière que
la plus part des animaux se relevent et se
dressent autant qu'il leur est possible soit qu'ils
éprouvent la peur ou la colère. 3.^o L'homme
obligé de vivre et pressé par la faim n'a d'abord
trouvé d'autre nourritures que les fruits des
arbres il a donc été obligé de lever la tête et
de se tenir sur ses pieds pour atteindre aux fruits



Les cueillir et Les choisir. Ainsi peu-à-peu il s'est fait une habitude de ne marcher que sur les pieds, afin de découvrir plus Loing et se Servir plus aisement de ses mains.

M.^r L'abbé voudroit-il m'objecter Le passage d'Ovide,

Os homini sublimi dedit Coelumque tueri

quittit et creatos ad sidera tollere vultus.

Ce qui veut dire M.^r L'Auteur de La nature a créé L'homme droit et marchant sur les pieds afin qu'ayant La face élevée vers Le ciel il lui fût plus aisé d'en contempler Les merveilles. Cette objection n'a nulle force ny les pareilles, puis que Le Poète n'a parlé qu'après L'habitude établie, et n'a fait ces vers qu'après coup, et sans examiner la chose. Il ne me reste qu'à répondre à un passage de L'Ecriture sainte. L'Ecclesiaste dit Fecit hominem rectum et inextinguibilem: mais ceci ne s'entend point du Corps. une Epitete détruit L'autre et Le mot rectum ne signifie pas ici droit il ne doit s'entendre que de L'Esprit. de même que celui d'inextinguibilem qui doit s'entendre de L'immortalité. Je ne me sert pas non plus du passage de Nabuchodonosor, L'Ecriture pouvant s'entendre Littéralement ou allégoriquement selon Le besoin que L'on en a.

De tout cela je conclus que si Les hommes marchent sur deux pieds et debout c'est uniquement par habitude. M.^r de L'Académie française n'ont donc rien qui Les empêchent de marcher à quatre pattes.

